

République Française

SIVOS DE PLUVET - SOIRANS - TRECLUN

Siège : Mairie de Soirans - 11 Grande rue - 21110 SOIRANS
tél. et fax : 03 80 39 43 58 - E-mail : sivos.pluvetsoiranstreclun@orange.fr

Compte rendu de la réunion du Comité syndical : 18/ 06/ 13
Mairie de Soirans - 19 h

Présents :

- Commune de Pluvet
Titulaires : **Mme Poivre Ghislaine**
Suppléants : **Mme Nouvier Claudine**
Mme Terrand Caroline (excusée)
Mme Konczak Nathalie (excusée)
- Commune de Tréclun
Titulaires : **Mr Sordel Sébastien**
Mme Card Emmanuelle
Mme Hélie Hombeline (excusée)
Suppléants : Mr Gaugué Cyril (excusé)
Mr Richard Yves (excusé)
- Commune de Soirans
Titulaires : **Mr Vadot Jean Paul**
Mme Berti Laurence
Mr Lemahieu Franck
Suppléants : **Mme Latroyes Anne**
Mr Grandjean Philippe
- Ecoles
Mr Collé Frédéric, Directeur des classes Élémentaires
Mme Dhainaut Laurence, directrice des classes maternelles

Secrétaire de séance : Laurence Berti

ORDRE DU JOUR

- 1) *Compte de gestion et Compte Administratif 2012***
- 2) *Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Tréclun pour la réhabilitation du portail de l'école***
- 3) *Suite à donner au projet de travaux d'accessibilité et de sécurité prévus à l'école de Pluvet***
- 4) *Point sur la rentrée 2013 / 2014***
- 5) *Questions diverses***

1) *Compte de gestion et Compte Administratif 2012 (détail en pièce jointe) :*

Le Comité syndical prend connaissance en détail du Compte Administratif et du Compte de Gestion (Trésorerie) 2012.

SECTION	Résultat à la clôture exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT	-6 306.82 €	0.00 €	-7 173.82 €	-13 480.64 €
FONCTIONNEMENT	-16 701.82 €	0.00 €	42 799.79 €	26 097.97 €
TOTAL	-23 008.64 €	0.00 €	35 625.97 €	12 617.33 €

Monsieur Vadot, Président, fait voter le compte de Gestion 2012. Il est approuvé à l'unanimité.

Madame Poivre, Vice-présidente, fait voter le compte administratif (CA). Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

2) *Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Tréclun pour la réhabilitation du portail de l'école :*

- Proposition de délibération pour le versement d'une subvention à la Commune de Tréclun afin de contribuer à la restauration du portail Mairie /Ecoles utilisé par les enfants des écoles pour accéder à la cour d'école : 1 500 € pour une dépense de 2 158.83 € HT.

Approuvée à l'unanimité.

- Décision modificative budgétaire liée à la précédente délibération : 1 500 € affectés au Compte d'investissement n° 204-1582, équilibrée par un versement complémentaire des Communes.

Validée à l'unanimité.

3) *Suite à donner au projet de travaux d'accessibilité et de sécurité prévus à l'école de Pluvet*

Coût du projet : 6 186.99 HT

Deux demandes de subventions déposées :

- DETR état 30 % : 1 946 €, accordée
- Conseil Général (Village Côte d'Or) : refusée, car pas de subvention accordée aux syndicats de Communes.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité le lancement des travaux.

4) *Point sur la rentrée 2013 / 2014*

Tt petit (en attente)	PS	MS	GS	Maternelle
4	26	21	23	74 enfants

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Primaire
24	20	18	26	21	108

5) *Questions diverses*

Projet de nouveaux horaires pour la réforme des rythmes scolaires : matinées identiques (ou 10 minutes de plus) et après-midi réduits : fin vers 15 h 45/16 h. La mise en œuvre est prévue en septembre 2014. D'ici là les modalités précises d'application seront discutées en Conseil d'Ecoles, avec le Conseil Général (transports) et la Communauté de Communes (périscolaire).